

Communiqué de presse

Ouragan Sandy: les entreprises américaines doivent encore prendre des mesures

- **Un an après Sandy, un grand nombre d'entreprises américaines ne sont toujours pas bien préparées aux catastrophes naturelles.**
- **Allianz Risk Consulting: les phénomènes météorologiques extrêmes sont devenus la norme.**
- **Les entreprises suisses tirent les leçons des catastrophes naturelles.**

Zurich/New York, le 28 octobre 2013: un an après le passage de l'ouragan Sandy, Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS), l'assureur international de risques industriels et spéciaux d'Allianz, constate que de nombreuses entreprises américaines n'ont toujours pas mis en œuvre les mesures adéquates pour se protéger contre les catastrophes naturelles.

"Par rapport aux États-Unis, en Suisse, les entreprises mais aussi les pouvoirs publics et les particuliers se préparent très sérieusement aux effets des intempéries», a déclaré Bruno Spicher, responsable Assurance Choses et Assurance Entreprises chez Allianz Suisse, lors de la parution du nouveau Risk Bulletin d'AGCS. «En général, les Suisses savent tirer les leçons du passé en cas de catastrophes naturelles telles que des tempêtes ou des inondations. La gestion du risque fonctionne.»

En août 2005, des inondations sans précédent avaient surpris beaucoup de régions dans toute la Suisse. Cette catastrophe, l'une des plus terribles de l'histoire de ce pays, avait causé des dégâts matériels à hauteur trois milliards de francs environ. Des entreprises aussi avaient été sévèrement touchées: les dégâts matériels ou les

interruptions d'exploitation avaient souvent entraîné d'énormes pertes économiques. «Nous avons constaté une baisse sensible du nombre de sinistres dus aux intempéries après l'été 2005, ce qui montre que toutes les parties prenantes ont su tirer les leçons de ces événements dramatiques et mis en œuvre des mesures exemplaires», explique Bruno Spicher.

Risk Bulletin de l'AGCS

La situation est différente aux États-Unis. Le nouveau Risk Bulletin de l'AGCS intitulé [«Superstorm Sandy: Lessons Learned – a Risk Management Perspective»](#) (Ouragan Sandy: les leçons à en tirer dans la perspective de la gestion des risques) se penche sur les coûts de la catastrophe naturelle de 2012. L'étude présente les mesures que les entreprises devraient prendre afin de limiter l'impact financier des tempêtes à venir.

«Aux États-Unis, beaucoup d'entreprises ne sont pas aussi bien préparées qu'elles le devraient. Il leur faut d'abord s'adapter à la «nouvelle normalité» des événements météorologiques extrêmes, un processus qui peut être laborieux», explique Tom Varney, responsable Allianz Risk Consulting (ARC) Amérique du Nord et du Sud. «Pour un grand nombre d'entreprises, la mise à disposition des fonds prévus pour les changements nécessaires peut parfois prendre des années. Allianz aide les clients à identifier les failles et à se préparer au pire».

L'ouragan Sandy a sévi en octobre 2012 dans le nord-est des États-Unis et a eu de lourdes conséquences financières. Il a été le deuxième ouragan le plus coûteux de l'histoire américaine et nombre d'entreprises et de particuliers doivent encore faire face aujourd'hui aux dommages considérables qu'il a causés.

Allianz a identifié les quatre mesures clés suivantes pour se préparer de manière professionnelle aux catastrophes naturelles.

1. **Mise à jour et test des plans d'urgence:** une préparation en amont de l'événement réduit les dommages matériels et la durée de l'interruption d'exploitation. Allianz recommande à l'entreprise d'établir un plan d'urgence écrit détaillé, qui sera revu et testé chaque année. Un plan de qualité doit avoir le soutien des instances supérieures de direction et comprendre des recommandations spécifiques au site ainsi qu'une délimitation claire des responsabilités. Les conseillers en risque d'Allianz aident au quotidien les clients à établir, à contrôler et à évaluer leurs plans d'urgence et les conseillent en vue de les améliorer.
2. **Contrôle des plans d'urgence:** l'importance des plans d'urgence dans les entreprises est devenue évidente à la lumière des catastrophes naturelles récentes. Sandy a frappé le nord-est des États-Unis un lundi, ce qui a compliqué l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'urgence par les collaborateurs, qui ont dû préparer à la fois leur domicile et leur famille à l'ouragan. Des plans bien conçus permettent aux entreprises de redémarrer leur activité le plus rapidement possible.

Dans beaucoup d'entreprises, ces plans doivent être établis dans une perspective globale, car les chaînes d'approvisionnement ne cessent de se développer, notamment en Asie et en Amérique latine. Le rapport Allianz [Managing Disruptions](#) se penche sur la complexité de ces chaînes et indique comment les assureurs et l'industrie peuvent accroître leur résistance.

3. **Une bonne connaissance de la police d'assurance:** les propriétaires d'entreprises doivent prendre le temps de passer en revue leur police actuelle avec leur assureur. Qu'est ce qui est couvert et quelles sont les lacunes potentielles? Il faudrait également déterminer si les limites de responsabilité correspondent à la valeur actualisée des frais de réparation ou de remplacement des objets assurés. Par ailleurs, une clause d'indemnisation couvrant la perte d'exploitation de longue durée peut être nécessaire afin de soutenir l'entreprise jusqu'à ce qu'elle se remette à flot.

4. **La préparation idoine:** on ne se prépare pas à un ouragan comme à une inondation.

Le [Risk Bulletin](#) de l'AGCS comporte également des commentaires de spécialistes:

- L'expert des ouragans Andrew Higgins d'Allianz Risk Consulting s'attache à déterminer si les tempêtes tendent à augmenter dans la région de New York et comment les entreprises peuvent mieux protéger leurs biens-fonds contre les inondations.
- Terry Campbell, responsable d'AGCS Marine Claims Amérique du Nord et du Sud, explique comment l'industrie de l'assurance a réussi à relever les nombreux défis liés à Sandy, à régler les sinistres rapidement et à aider les entreprises à se redresser.

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

Communication Allianz Global Corporate & Specialty AG (AGCS)

Bettina Sattler, téléphone: +49 89 3800 14303; courriel: bettina.sattler@allianz.com

Annika Schuenemann, téléphone: +1 646 472 1580; courriel: annika.schuenemann@agcs.allianz.com

À propos d'AGCS

Allianz Global Corporate & Specialty AG (AGCS) est l'un des principaux assureurs mondiaux de risques industriels et spéciaux. AGCS propose également une protection supranationale par le biais de programmes d'assurance internationaux. Présente dans plus de 160 pays avec ses propres sites et par le biais du réseau Allianz et de ses partenaires de coopération, AGCS emploie plus de 3500 collaborateurs. Elle compte parmi ses clients plus de la moitié des entreprises Fortune Global 500 et a enregistré des encaissements de primes bruts de l'ordre de 5,3 milliards d'euros en 2012.

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Elle emploie près de 3 500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement,

pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF).

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.